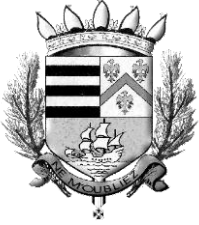


# VILLE DE ROYAN



URBANISME

D É C I S I O N

CONCERNANT

L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

STU N° 20.141

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2008, modifié le 26 septembre 2011, le 23 juillet 2012, le 13 mars 2014, le 22 juin 2015 et le 17 juin 2016. La révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date des 6 Février 1987 et 9 Juin 1987 instituant, en application de l'article L 211.1 du Code de l'urbanisme, le Droit de Prémption Urbain, sur la Commune de ROYAN,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 05 octobre 2017, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Paul CLECH Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 06 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DÉCIDE

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles figurant dans la liste annexée à la présente.

FAIT A ROYAN, le 7 mai 2020

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 07 mai 2020  
Certifié Conforme

Pour le Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint,  
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
HUBERT THOMAS



***REGISTRE DES DOSSIERS – DIA  
Décision de Renonciation à préemption***

N°Dossier Date dépôt	Références cadastrales	Surface totale Surface habitable	Objet de la vente
DIA17306 20 00179 4/5/2020	AX746	276 m <sup>2</sup> 80 m <sup>2</sup>	Habitation et Mobilier pour 20 000€
DIA17306 20 00180 4/5/2020	BK361, BK554	439 m <sup>2</sup>	Habitation et Mobilier pour 20000€
DIA17306 20 00181 5/5/2020	AN690, AN689	259 m <sup>2</sup>	Habitation et Mobilier pour 3000€
DIA17306 20 00182 5/5/2020	AO403	437 m <sup>2</sup> 133 m <sup>2</sup>	Habitation et Mobilier pour 10000€
DIA17306 20 00183 6/5/2020	BO66 p	1330 m <sup>2</sup> 350 m <sup>2</sup>	Habitation et Mobilier pour 4000€